

Motion de M. Roberto Brogginini et Mme Monica Huber Fontaine: «Les bâtiments de la Ville de Genève méritent d'être entretenus».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 novembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que le patrimoine immobilier de la Ville mérite un entretien régulier;
- que le Conseil municipal n'est actuellement pas informé du suivi des travaux et des entretiens entrepris suite aux demandes de crédits;
- qu'une meilleure planification est garante d'une vraisemblable diminution des coûts d'entretien,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à établir une liste accessible par Intranet pour les conseillers(ères) municipaux(les), mentionnant les dates des interventions (travaux, rénovations) effectuées sur les bâtiments de la Ville de Genève.